

Décision Générale colonial

Décision n° 52-313-1922 Mutation.

n° 52-313-1922

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 27 décembre 1922
Numéro JO n° 313 du 31/12/1922	Date du numéro 31 décembre 1922

TEXTE INTÉGRAL

le docteur Murry, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales, débarqué à Djibouti le 25 décembre, est chargé du service de l'infirmerie indigène, du service des arraisonnements, de la visite sanitaire des viandes de boucherie, de la visite des fonctionnaires et de la brigade indigène, du service de l'hygiène urbaine.